

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 21 du 25 avril 2014

TEXTE SIGNALE

ERRATUM
de classement.

Du 22 avril 2014

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT.

ERRATUM de classement.

Du 22 avril 2014

NOR D E F D 1 4 2 1 6 9 1 Z

Texte modifié :

Arrêté du 5 novembre 2012 (JO n° 259 du 7 novembre 2012, texte n° 21 ; signalé au BOC 54/2012 ; BOEM 110.4.2.10, 685.1.1) modifié.

Référence de publication : Signalé au BOC 21/2014.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	AJOUTER.
22 avril 2014	Arrêté (JO n° 259 du 7 novembre 2012, texte n° 21 ; signalé au BOC 54/2012 ; BOEM 110.4.2.10, 685.1.1) modifié, portant organisation du service historique de la défense.	800.3